



# LE BULLETIN D'INFORMATION du CNIDEP

n°  
**17**

Juin 2016

## AU SOMMAIRE...

- Coup de projecteur sur une nouvelle compétence du CNIDEP : l'éclairage !
- Le CNIDEP associé à l'évaluation de la politique de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse
- Cet automne, la CMA 54, vous propose deux temps forts de rencontres !
- Un nouveau guide EVEMAT sur les pressings bientôt disponible !
- Les temps forts du CNIDEP en 2016

### Coup de projecteur sur une nouvelle compétence du CNIDEP : l'éclairage !

Dans de nombreux métiers de l'artisanat, la lumière est un élément primordial. Outre l'apport de luminosité aux postes de travail, elle peut remplir plu-

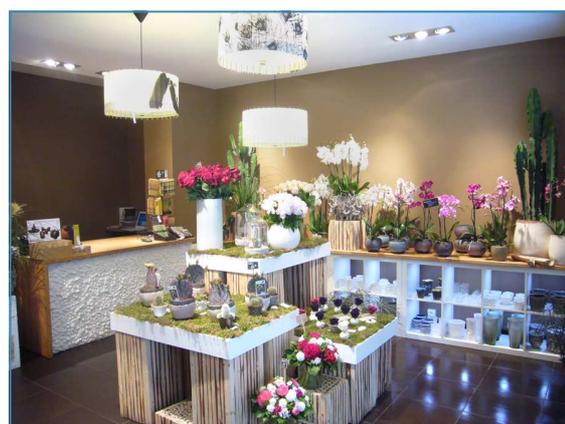
sieurs fonctions : attractivité des boutiques, mise en valeur de produits, rendu des couleurs, sécurité des locaux...

Un éclairage d'ambiance, par exemple, peut immédiatement influencer la clientèle : s'il est bien conçu, la clientèle se sentira bien et aura plus facilement tendance à s'attarder, ce qui favorise la vente.

Ce poste de consommation dans l'entreprise n'est donc pas à négliger, particulièrement dans certains métiers où il joue des rôles multiples : dans la coiffure, chez les fleuristes, dans les métiers de bouche, en prothèse dentaire ou en carrosserie automobile... Ces professionnels peuvent avoir besoin de conseils adaptés à leur situation individuelle, afin d'optimiser leur éclairage et pourquoi pas réduire leurs factures. De plus, il existe des normes pour le confort des salariés et pour la sécurité des personnes en matière d'éclairage, que doivent respecter les entreprises artisanales.

Mais au-delà de ces aspects, l'éclairage représente entre 1,5 et 11 % des coûts énergétiques supportés par les artisans (cela varie selon l'activité, la taille et la configuration des locaux, l'existence d'éclairage naturel...). Dans son étude « Maîtrise de l'énergie dans l'artisanat », le CNIDEP a estimé que 20% des préconisations énergétiques à faire aux entreprises concernaient l'éclairage ! Et avec l'arrivée des LEDs, le paysage de l'éclairage et les possibilités dans ce domaine se multiplient en même temps que les coûts se réduisent...

Le CNIDEP a donc décidé d'investir pleinement le sujet. Son équipe a été formée à cette thématique auprès d'un cabinet spécialisé, et a développé des outils de prédiagnostic "éclairage" basés entre autres sur son outil Arti'Nergie. Il réalise à la demande des prédiagnostics auprès d'artisans, et donne des préconisations pour améliorer la qualité de l'éclairage, mettre en valeur des locaux et faire des économies d'énergie.



## Le CNIDEP a été associé à l'évaluation de la politique de lutte contre les pollutions toxiques dispersées issues des activités économiques mise en place par l'Agence de l'eau Rhin-Meuse. Les résultats de cette évaluation seront disponibles courant 2016...



...La stratégie d'intervention s'est appuyée sur une approche visant à maîtriser la gestion des déchets dangereux pour l'eau et les rejets aqueux toxiques au travers de différents dispositifs d'aides incitatives soit sectoriels ou géographiques. Les aides portent sur l'animation d'un réseau de relais, l'investissement matériel en technologies propres ou bien encore l'aide à la collecte et l'élimination des déchets. Le CNIDEP a pu à cette occasion rappeler l'importance de l'animation de proximité auprès des entreprises artisanales. Par ailleurs, le soutien aux investissements majoritairement improductifs reste incitatif. Enfin la recherche de solutions permettant la simplification des aides et la recherche d'efficacité semble pertinente en particulier au niveau des taux et des démarches administratives. Le CNIDEP souligne à cette occasion l'exemplarité de la démarche menée par l'Agence de l'eau Rhin-Meuse qui a ouvert cette réflexion aux parties prenantes, tels que les collectivités, les organismes consulaires, les bénéficiaires et les prestataires.

Dans le cadre d'un travail partenarial entamé depuis début 2016 entre la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Meurthe-Et-Moselle et l'ADEME Lorraine, deux conférences environnementales, totalement gratuites, à destination des artisans et des différents acteurs territoriaux sont organisées à l'automne 2016.

La première date de rencontres est fixée au 26 octobre 2016, le temps d'une matinée, qui se clôturera par un déjeuner, « Les enjeux de la Rénovation Énergétique » seront mis à l'honneur !

En effet, la politique énergétique et climatique met un accent fort sur l'efficacité énergétique des bâtiments, que ce soit à la construction ou lors de leur rénovation. Chaque année, 500 000 foyers devront faire l'objet d'une rénovation à l'horizon 2017. C'est pourquoi la CMA 54 organise une conférence sur les enjeux de la rénovation énergétique. Le but étant tout d'abord de montrer aux artisans et aux entreprises du bâtiment pourquoi il est aujourd'hui nécessaire de s'inscrire dans une démarche vertueuse pour décrocher des marchés. Puis de les

accompagner dans cette démarche, en leur communiquant les connaissances utiles et les contacts nécessaires à la mise en place d'une telle démarche vertueuse.

Durant cette demi-journée de conférence seront fait, un état des lieux des rénovations actuelles, des présentations des acteurs des qualifications (RGE), et aussi des dispositifs d'accompagnement à la rénovation énergétiques des foyers.

*Si vous souhaitez recevoir d'avantage d'informations sur le programme de cette conférence et connaître les modalités d'inscription (inscription et repas offerts dans la limite des places disponibles), veuillez contacter M. Johan MERTZ : [johan-mertz@cm-nancy.fr](mailto:johan-mertz@cm-nancy.fr) / 03 83 95 60 87.*

La seconde rencontre est programmée le mercredi 9 novembre 2016, et sera quant à elle orientée sur la thématique de l'« Economie circulaire et l'Artisanat » : L'objectif de cette conférence d'une journée sera de présenter les principes de l'économie circulaire, concept économique basé sur le développement

## Cet automne, la CMA 54, vous propose deux temps forts de rencontres !

durable, encore trop souvent mal connu dans le secteur artisanal. Dans un secteur où les économies d'énergie, de matières premières, et les économies financières sont essentielles, les artisans et les partenaires sont conviés durant cette rencontre à rencontrer les experts et les entreprises déjà engagés dans cette voie.

La conférence « Economie circulaire et Artisanat » s'attachera donc à prouver que la mise en place d'actions concrètes dans les professions artisanales est possible et qu'il est essentiel de s'engager !

*Si vous souhaitez recevoir d'avantage d'informations sur le programme de cette conférence et connaître les modalités d'inscription (inscription et repas offerts dans la limite des places disponibles), veuillez contacter M. Mickael BECKER : [mickael-becker@cm-nancy.fr](mailto:mickael-becker@cm-nancy.fr) / 03 83 95 60 95.*



# Un nouveau guide EVEMAT sur les pressings bientôt disponible !

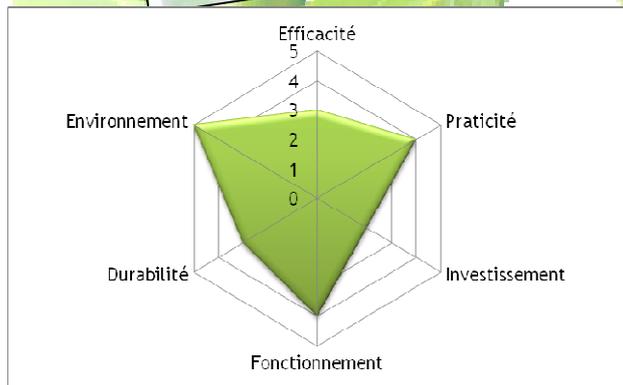
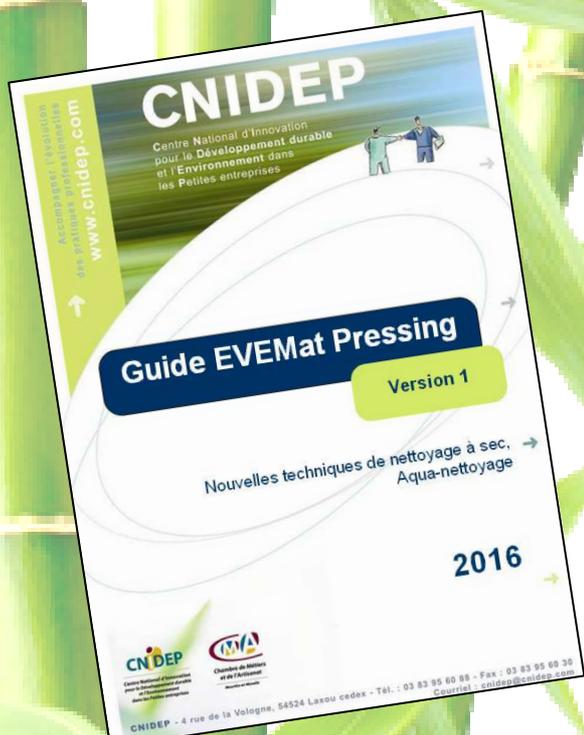
À l'instar des précédents guides du CNIDEP sur les métiers de l'automobile et de la peinture, un guide sur les pressings va être prochainement rédigé: son intérêt est de réunir les principales informations concernant les enjeux environnementaux du métier « pressing ».

Ce guide présentera donc les différentes évaluations de matériels (EVEMAT) et évaluations de produits (EVEPROD) effectuées par les experts du CNIDEP. Les évaluations effectuées sur des procédés du nettoyage à sec seront détaillées, notamment concernant les solvants alternatifs au perchloroéthylène ; de même, le guide présentera des machines d'aqua-nettoyage ayant fait l'objet d'évaluations techniques, ainsi que des solvants compatibles avec ces machines.

Par ailleurs, toutes les grandes problématiques des pressings seront également détaillées : la pollution de l'air par les solvants volatils, la gestion de l'eau, les déchets générés par le métier et les consommations d'énergie. Certains points feront également l'objet d'un rappel de la réglementation en vigueur, comme par exemple sur le perchloroéthylène, la ventilation de l'air intérieur, etc. De même, des procédés et astuces pour réaliser des économies d'eau et d'énergie seront exposés.

A la fin du guide, une liste présentera les contacts des fabricants et des structures publiques qui proposent des aides financières pour l'achat de machines plus économes et plus respectueuses de l'environnement.

Si vous souhaitez proposer une machine ou un procédé innovant au CNIDEP pour qu'il en effectue une évaluation technique en conditions réelles chez l'artisan, n'hésitez pas à nous contacter ! Après étude de la pertinence de votre proposition, nous pourrions réaliser une EVEMAT de la machine soumise au test et partager cette information avec les artisans.



## Une étude du gisement des déchets des artisans réalisée sur le Grand Est :

L'ADEME Lorraine a sollicité le CNIDEP pour obtenir des données EGIDA afin d'estimer les quantités de déchets produites par les entreprises artisanales de leur territoire dans le cadre d'une étude sur les gisements de déchets d'activité économique sur le grand est. Le CNIDEP a donc réalisé une étude EGIDA2 sur ce territoire. Cela a permis d'estimer le gisement des déchets des artisans des 24 métiers étudiés dans EGIDA2 sur les 10 départements de la région Grand Est.

Les résultats d'EGIDA2 ont été utilisés par le bureau d'étude AJBD, mandaté par l'ADEME pour utiliser les données dans leur étude.



## Intervention du CNIDEP à l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse pour des Bureaux d'Etudes

Atelier « Raccordement des eaux usées non domestiques : quelles obligations réglementaires, quel accompagnement de l'Agence de l'Eau ? »  
Le public-cible de cette journée étaient les bureaux d'études et les DDT\*, qui accompagnent les collectivités en matière d'assainissement et/ou d'eau potable. L'idée était de leur présenter rapidement ce qu'exige la réglementation des entreprises, et qu'il est important qu'une collectivité prenne en compte les effluents non domestiques. Le CNIDEP a présenté la problématique sous l'angle « Artisanat ».

\*Directions Départementales des Territoires

## Séminaire « Connaissance et gestion des rejets de micropolluants vers les eaux »

Le Cnidep a assisté à cette journée, organisée par l'ONEMA et l'INERIS le 23 mai. Les différentes interventions s'articulaient autour de l'inventaire des micropolluants rejetés dans l'eau. Il s'agissait de partager les retours d'expérience concernant cet exercice assez nouveau, de présenter des outils (guides, bases de données...) pour inventorier les micropolluants et de discuter des applications qui pouvaient en découler. La difficulté de faire le lien entre une substance et son origine a été soulignée, et rejoint en cela l'expérience du CNIDEP notamment dans le cadre de son étude DCE Artisanat.  
par les résultats de l'étude DCE dans les rejets des salons de coiffure réalisée par le CNIDEP en 2014.

## Comment mettre en place un arrêté de raccordement ?

Voilà un sujet qui a bien été débattu lors de la Journée Technique « Rejets aqueux des entreprises artisanales : enjeux et solutions », qui s'est déroulée le 22 mars au Cnidep. Points réglementaires, échanges de pratiques ainsi qu'aspects techniques étaient au programme. 7 collectivités lorraines étaient présentes pour cette formation organisée sur 1 journée, et qui a été délocalisée à Nancy à la demande des participants. Retrouvez le contenu de cette journée dans le catalogue « Journées Techni-

## Arrivée d'une nouvelle chargée de mission au CNIDEP

Récemment diplômée en développement territorial, Anne-Lise HEROLD a intégré l'équipe du CNIDEP au début du mois de mai. Personne référente des appels à projets, elle est chargée de prospecter et d'étudier les propositions de projets pour lesquelles le CNIDEP pourrait s'engager.

Une de ses autres missions principales consiste à réaliser des études via l'outil de gestion des déchets nommé EGIDA. Cet outil, conçu par le CNIDEP, permet d'estimer sur un territoire donné les types et les quantités de déchets produits et ce pour vingt-quatre métiers artisanaux différents.

Enfin, elle a en charge l'élaboration d'un « guide pressing » qui réunira les différentes évaluations de matériels effectuées par le CNIDEP, et qui abordera également toutes les grandes problématiques du métier (ventilation de l'air, gestion des déchets, économie d'énergie et d'eau).

## Le CNIDEP expert du domaine de l'eau dans la coiffure !

Le CNIDEP a été reconnu expert par les Institutions de la coiffure dans le domaine de l'eau. En effet, les résultats de l'étude menée par le CNIDEP dans le domaine des rejets dans la coiffure ont mis en évidence des problématiques spécifiques à la profession et ouvre des perspectives en terme de partenariat.

en 2016

© Le bulletin d'information du CNIDEP  
Centre National d'Innovation  
pour le Développement Durable  
et l'Environnement dans les Petites entreprises



CNIDEP - 4 rue de la Vologne - 54520 LAXOU  
Tél. : 03 83 95 60 88 - Fax : 03 83 95 60 30  
Courriel : [cnidep@cnidep.com](mailto:cnidep@cnidep.com)  
Site Internet : [www.cnidep.com](http://www.cnidep.com)

Directeur de publication : Jean-Marie BENOIT  
Rédaction : CNIDEP  
Conception/réalisation/édition : M. SANTERAMO  
Impression : CNIDEP  
Crédit photos : CNIDEP - CMA54  
Imprimé sur du papier recyclé  
Dépôt légal : Juin 2016 - ISSN n° 1771-8473

Avec la participation financière de :

